

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ARLES
COMMUNE DE MOLLEGES

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 22
Représentés	: 00
Votes pour	: 22
Votes contre	: 00
Abstention	: 00

Séance du 05 juin 2026

Date de convocation : 1er juin 2026

Objet : Tarifs des services périscolaires au 1^{er} septembre 2026

N°2026-06-05-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Madame Sandrine DESSAUD a été élue secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Maurice BRES.

Madame le Maire expose,

Considérant l'augmentation générale des coûts de fonctionnement supportés par la collectivité, notamment en matière de charges de personnel, de restauration, d'énergie, de fournitures et de prestations de services ;

Considérant la nécessité de garantir la pérennité et la qualité des services proposés aux familles tout en maintenant un équilibre financier acceptable pour la commune ;

Considérant qu'il convient d'engager une réévaluation des tarifs périscolaires afin de tenir compte de l'évolution des charges supportées par la collectivité ;

Considérant qu'aucune augmentation tarifaire des services périscolaires n'a été appliquée depuis l'année 2020 ;

Madame le Maire propose de réévaluer les tarifs de la façon suivante :

Accueil périscolaire matin et soir :

Quotients familiaux	QF 1 : de 0 à 800	QF 2 : plus de 801
Tarif à l'heure	1.30€	1.40€
Tarif à l'heure exceptionnel	1.90€	2€

Restaurant scolaire :

Tarif repas	3.60€
Tarif repas exceptionnel	5.50€

ALSH – Mercredis en période scolaire

Quotients familiaux	QF 1 : de 0 à 800	QF 2 : plus de 801
Tarifs demi-journée par enfant Avec repas	11€	13€
Tarifs journée Par enfant Avec repas	14€	16€
Tarif Demi-journée Exceptionnelle	14€	16€
Tarif journée Exceptionnelle	17€	19€

ALSH – Vacances scolaires

**Les forfaits 2.3.4.5 jours sont demandés lors de l'inscription selon le calendrier*

Quotients familiaux	QF 1 : de 0 à 800	QF 2 : plus de 801
Tarifs journée Par enfant Avec repas	16€	18€
Tarifs journée exceptionnelle	19€	21€

Tarif séjours extérieurs

Quotients familiaux	QF 1 : de 0 à 800	QF 2 : plus de 801
Tarifs journée Par enfant Avec repas	40€	42€

Maison des jeunes

Adhésion annuelle : 20€ (septembre à août)

Accès gratuit réservé aux adhérents les mardis, jeudis et vendredis soir. Ainsi que les mercredis, samedis après-midi et les vacances scolaires.

En cas d'animation spécifique (période scolaire ou période de vacances), une réservation devra être demandée à l'avance et les tarifs ci-dessous seront appliqués.

Quotients familiaux	QF 1 : de 0 à 800	QF 2 : plus de 801
Tarifs demi-journée par enfant Avec repas	13€	15€
Tarifs journée Par enfant Avec repas	16€	18€

Délibéré en séance les jours mois et an que dessus,
 Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès, le 05 juin 2026

Corinne CHABAUD

Maire de Mollégès

